

BICLOU Flash



LE BULLETIN DES CYCLOTOURISTES CHAMBÉRIENS

Le Cyclotourisme est un sport de loisirs qui permet à celui ou à celle qui le souhaite de découvrir à vélo une région ou un pays, sous tous ses aspects (humain, géographique, touristique) ou plus simplement de se balader entre amis autour de sa ville ou de son village.

De la randonnée de 2 heures aux grands brevets (Paris-Brest-Paris, Flèches de France, Montagnardes...), en passant par les voyages itinérants et toute la panoplie de randonnées et brevets existants, tout le monde y trouvera forcément un attrait.

Une Fédération

Notre activité est organisée au sein de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), relayée par des ligues régionales et des comités départementaux. Elle promeut et coordonne les activités des Clubs et

la pratique du vélo de loisir. Elle est aussi notre interlocuteur auprès des pouvoirs publics.

Des organisations

La FFCT a ses organisations propres : la semaine fédérale de Cyclotourisme, les brevets, le tour de France Cyclotouriste...

La FFCT s'appuie sur des Clubs qui constituent l'ossature de notre mouvement.

120 000 licenciés dans 3200 clubs : c'est la plus importante association au monde gérant la randonnée à vélo et à VTT !

Ne tardez donc pas à nous rejoindre !

Les Cyclotouristes Chambériens

Fondé le 16 décembre 1933, le club des Cyclotouristes Chambériens est bien implanté dans l'agglomération chambérienne avec ses 150 socié-

taires en 2012. A la fin de l'année 2013, notre club fêtera ses 80 ans. Les activités sont nombreuses et variées. Les familles, en particulier les personnes qui ne roulent pas, ne sont pas oubliées puisqu'un certain nombre de manifestations et sorties les associent. Les activités sont organisées et animées sous l'égide du Club. Certes il est toujours possible, en étant inscrit au Club, de rouler seul mais il est beaucoup plus agréable de se regrouper pour cela. C'est encore plus vrai pour des activités qui nécessitent une logistique : transport des vélos, véhicule pour les bagages, réservations dans les hôtels et les gîtes, etc. Il est aussi plus facile et plus plaisant, en cas de pépin mécanique, d'être entouré et aidé. N'hésitez pas à vous renseigner et prenez connaissance du programme en page 4, et bonne route !!!

Le club... L'inscription

Les sorties hebdomadaires

Les samedis, dimanches et jours fériés, le matin, l'après-midi, les CTC se retrouvent à Curial, devant le siège de France-Bleu-Pays de Savoie. Les randonnées sont proposées le jeudi soir, lors de la réunion hebdomadaire, puis affichées dans le hall de la maison des Associations, enregistrées au Cyclophone, (04 79 33 58 01), insérées dans le Dauphiné Libéré (en principe le samedi matin) et inscrites sur le site :

<http://lescycloschamberiens.free.fr/>

De plus, en semaine, le mercredi à 14h, certains se retrouvent en compagnie des retraités pour les sorties baptisées sorties des « Tamalous » et « des Calmos », également à Curial.

Il suffit de se présenter avec son vélo et de se faire connaître de l'animateur de la sortie. Celui-ci veille à son bon déroulement et à l'allure de celle-ci. Il y a toujours quelqu'un dans le groupe pour dépanner les "petits ennuis" (crevaisin, fringale) ou simplement conseiller sur l'allure, les développements !

Les sorties familiales

Associer les cyclistes et la famille, c'est le but de ces sorties. Les Cyclos pédalent pendant que le reste de la famille effectue des visites et tous se retrouvent à midi pour un pique-nique en commun.

Les voyages et séjours

C'est l'activité de cyclotourisme par excellence.

Que de joies procure le voyage à vélo. Ceux qui ne les connaissent pas peuvent rejoindre les CTC qui, en 2013, proposent les Cévennes, la Bretagne, et Barcarès. Des séjours plus courts ont lieu à Pâques (30,31 mars et 1^{er} avril) et à Pentecôte (18,19,20 mai).

D'autres voyages sont proposés par la fédération. On peut les retrouver sur <http://www.ffct.org/>.

La FFCT propose aussi la semaine fédérale à Nantes (44) du 4 au 10 août. Le club prévoit de s'y rendre en cyclo-camping

Les Cyclotouristes Chambériens vous proposent une inscription qui comprend :

- l'adhésion proprement dite, incluant l'assurance "de base", avec ses options,
- un système d'assurances complémentaires facultatives et optionnelles,
- l'abonnement facultatif à la revue fédérale : "CYCLOTOURISME",
- vous recevrez également gratuitement la revue du Club : "Le Biclou".

L'ADHESION ANNUELLE

Elle comporte une part revenant au club, fixée chaque année par le Comité (tarif dégressif pour couples et familles) et une reversée à la Fédération. Quatre degrés d'assurance sont proposés :

Mini Braquet (responsabilité civile + défense-recours),

Petit Braquet (mini + une garantie assistance rapatriement et dommages corporels),

Petit Braquet « Plus » (Petit Braquet + indemnités en assurance de personnes supérieures),

Grand Braquet (idem Petit Braquet Plus + dégâts matériels).

LES ASSURANCES

L'assurance de base correspond à une couverture du risque "de base". La FFCT propose en plus, pour un montant complémentaire, un contrat des Mutuelles du Mans pour des assurances optionnelles couvrant la perte de revenus en cas d'accident ou encore l'invalidité ou le décès. Il est à souscrire directement, auprès des Mutuelles du Mans, à l'aide de l'imprimé ci-joint (voir le club pour le détail des garanties).

voyages, informations techniques, médicales, culturelles...).

LA REVUE FEDERALE

Vous informe de la vie de notre Fédération (événements, calendriers, récits de

Catégorie	Cotisation FFCT 2013	Part Club 2013	Revue	TOTAL hors assurance	MONTANT TOTAL DE LA COTISATION AVEC ASSURANCE AU CHOIX				
					MINIMUM OBLIGATOIRE	Petit braquet 12,70€	Petit Braquet + 22,00€	Grand braquet 55€	
INDIVIDUELLE	Adulte								
	Sans revue	25,30	13,70		39,00	51,00	51,70	61,00	94,00
	Avec revue	25,30	13,70	23,00	62,00	74,00	74,70	84,00	117,00
	Jeunes < 25 ans								
Sans revue	10,00	10,00		20,00	32,00	32,70	42,00	75,00	
Avec revue	10,00	10,00	23,00	43,00	55,00	55,70	65,00	98,00	
FAMILIALE	Famille								
	1er adulte								
	sans revue	25,30	13,70		39,00	51,00	51,70	61,00	94,00
	avec revue	25,30	13,70	23,00	62,00	74,00	74,70	84,00	117,00
	2ème adulte								
	10,00	7,00		17,00	29,00	29,70	39,00	72,00	
Enfant suivant de 25 ans et +									
	25,30	6,00		31,30	43,30	44,00	53,30	86,30	
Jeunes de 7 à 25 ans									
	5,00	6,00		11,00	23,00	23,70	33,00	66,00	



ETRE BIEN ASSURE

Vous souscrivez, avec votre licence, au contrat d'assurance négocié par la FFCT auprès des « Mutuelles du Mans Assurances ». Ce contrat est destiné à garantir la plupart des situations rencontrées dans notre pratique sportive, seul, en groupe ou en voyage.

Conformément à la loi sur le sport, un contrat de base « **Mini-braquet** » (12 €) est proposé.

Il est **obligatoire**, mais il ne couvre que la responsabilité civile (le dommage causé aux autres) ainsi que la défense-recours (prise en charge des frais de justice en cas de procès) (1).

Il ne couvre ni l'accident corporel personnel ni le rapatriement ni le dommage au casque. Pour ces risques, il faut souscrire le « **Petit braquet** », pour 0,70 € de plus (soit 12,70 €).

Le « **Petit-braquet** » est obligatoire pour participer aux **voyages ou séjours organisés par la FFCT ou ses structures**.

Pour les mêmes raisons, il est aussi demandé lorsque vous effectuez des déplacements extérieurs organisés par notre Club. Attention, il doit se prendre en même temps que la licence.

La formule « **Petit Braquet Plus** », intermédiaire entre Petit et Grand Braquet, pour 10 € de plus (soit 22 €), privilégie les indemnités en assurance de personnes, dont l'accident cardio-vasculaire, largement supérieures à celles du Petit Braquet.

Enfin, l'assurance « **Grand-braquet** », pour 43 € de plus

(soit 55 €) couvre en plus les dégâts matériels (vêtements, vélo, GPS) et l'accident cardio-vasculaire. Il ne couvre pas le vol du vélo.

L'actuelle loi sur le sport fait obligation de vous informer de **l'intérêt que vous avez à souscrire une assurance de dommage** couvrant les dommages corporels auxquels peut vous exposer la pratique de votre sport. Hormis pour les voyages et les séjours où cette souscription est obligatoire, le **Petit-braquet (au minimum)** répond à cette préoccupation. Toutefois, certains sont déjà couverts par de multiples assurances qui **se chevauchent souvent, mais pas toujours**. Consultez soigneusement vos contrats d'assurance en cours, au besoin faites-vous expliquer les garanties par votre agent d'assurances dont c'est le travail

ATTENTION ! Le décès d'origine cardio vasculaire n'est pris en charge que par les formules « **Petit Braquet Plus** » et « **Grand-braquet** » et si vous avez fait établir un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclotourisme dans les 4 mois qui précèdent la prise de licence. Ce certificat, à conserver, serait alors produit par vos ayants-droit pour obtenir le versement du capital limité à 7 500€.

Si ce certificat est accompagné d'un justificatif de test d'effort réalisé moins de 2 ans avant la date de délivrance de la licence, le capital est fixé à 15 000€. En l'absence de certificat médical, le capital est fixé à 2 500€ (1500 € pour le Petit Braquet) (2).

(1) offre une meilleure indemnisation en cas de décès cardio-vasculaire.

(2) Le formule «Grand Braquet» couvre en plus les dégâts matériels (vélo, vêtements, GPS...)

Votre santé

Visite Médicale

La loi sur le sport oblige les nouveaux licenciés (ou après une interruption) de passer une visite médicale de non-contre-indication à la pratique du cyclotourisme. Dans tous les cas, une visite périodique est utile.

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclotourisme est également demandé chaque année pour l'inscription au club d'un mineur, Sans que cela ait le moindre caractère obligatoire, la FFCT a édité un document élaboré

par le médecin fédéral, permettant de dialoguer avec son médecin pour faire le point ! Réclamez-le aussi au club.

Le calendrier

2 mars	Bourse aux vélos au Parc des Expos
3 mars	1 ^{ère} sortie cyclo du club
12 mars	Réunion du Comité à 18 h. 30
30,31 mars et 1^{er} avril	Week-end de Pâques en Drôme
28 avril au 2 mai	Séjour dans les Cévennes à Saint Jean du Gard
8 mai	RDDS
14 mai	Réunion du Comité à 18 h. 30
18, 19, 20 mai	Pentecôte à Poët-Célard
23 au 30 juin	Séjour en Bretagne à Carantec
Du 6 au 14 juillet	Semaine Européenne à Yverdon (Suisse)
Du 4 au 10 août	74 ^{ème} Semaine Fédérale à Nantes (44)
Du 31 août au 8 septembre	Séjour à Barcarès (66)
10 septembre	Comité : préparation AG + Biclou flash
24 octobre	Dernière sortie vélo de la saison
16 novembre	Assemblée Générale
29 ou 30 novembre	80 ans du Club. Date à confirmer
janvier 2014	Les Rois

Contact

BICLOU-FLASH, le bulletin d'information et de liaison des CYCLOTOURISTES CHAMBERIENS Société fondée le 16 décembre 1933 et affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n° 278 Ligue Rhône-Alpes - CODEP Savoie

Siège social et adresse postale :
67, rue Saint-François-de-Sales, Q7
73000 Chambéry

Cyclophone : 04 79 33 58 01

Sur Internet :
<http://lescycloschamberiens.free.fr>

Messagerie :
lescycloschamberiens@free.fr
Le présent numéro a été tiré à
100 exemplaires

Responsable de la publication :
François BOURRIER
176, allée des Garennes
73320 BARBY
francois.bourrier@orange.fr
0479729395 - 0679385282

Pour se retrouver

Chaque jeudi soir, de début mars à fin octobre, à partir de 19h30, ceux qui le souhaitent se réunissent à la Maison des Associations, Quai Borel, salle 213. C'est l'occasion d'écouter le compte-rendu des sorties, de décider des suivantes.

On parle également de la vie du Club, des organisations futures. On peut consulter des cartes routières, des avis de rallyes, des revues ou encore acheter le maillot du Club ou du matériel (pneus, chambre à air...).

N'hésitez pas à venir, pour un premier contact et ensuite prendre votre adhésion si vous le souhaitez.

